

Un gardien de la Paix (30h24/semaine) Contrat de remplacement

MISSIONS PRINCIPALES

Sous la responsabilité du fonctionnaire de prévention, les Gardiens de la Paix assurent une présence préventive dans les différents quartiers de la ville, sur les marchés ainsi que lors de manifestations publiques. L'équipe sécurise l'entrée et la sortie des écoles primaires. Elle détecte et signale les problèmes de sécurité, d'environnement et de propreté. A l'écoute des habitants, les Gardiens de la Paix informent la population et diffusent des conseils de prévention.

- 1. Axe préventif:
 - Présence visible dans les différents quartiers et sur les marchés de la ville
 - Surveillance lors de manifestations publiques
 - Présence et sécurisation aux abords des écoles primaires
- 2. <u>Axe informatif</u>: sensibilisation générale du public en matière de sécurité et de prévention par la diffusion d'informations.
- 3. Axe d'assistance:
 - Orientation vers les services compétents
 - Aide à la population

PROFIL

- » Disposer d'un diplôme d'enseignement secondaire supérieur ;
- » Etre âgé de 18 ans accomplis;
- » Etre de conduite et de moralité irréprochable jouir de ses droits civils et politiques (Casier judiciaire vierge modèle 501.1.16);
- » Etre ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat, et, dans ce cas, avoir sa résidence principale légale en Belgique depuis trois ans ;

- » S'engager à réussir l'examen psychotechnique <u>et</u> la formation de base gardien de la paix
- » Disposer d'une expérience dans un milieu social est un atout

OFFRE

- ✓ Rémunération dans l'échelle barémique D;
- ✓ Deuxième pilier des pensions pour le personnel contractuel;
- ✓ Droit à un pécule de vacances et allocation de fin d'année ;
- ✓ Remboursement 100% des titres de transports en commun ;
- ✓ Remboursement des frais de déplacement imposés par le service ;
- ✓ Quota de congé annuel attractif et récupération des jours fériés qui tombent le week-end ;
- ✓ Avantages liés au service social de la ville ;
- ✓ Ancienneté valorisable (dans le secteur privé, max. 6 ans à condition que ces services soient en rapport direct avec la fonction à exercer à l'administration et, dans le secteur public, toute l'ancienneté);

INTÉRESSÉ(E)?

La candidature (CV + lettre de motivation), accompagnée <u>obligatoirement</u> de la copie des titres ou diplômes requis, doit être transmise, pour le <u>9</u> novembre <u>2025</u> au plus tard, par mail à l'adresse rh@seraing.be

Si la candidature est considérée comme recevable, vous serez convié(e), ultérieurement, afin de participer à une entrevue.

Pour tout renseignement lié à la procédure de recrutement :

Aurélie LOYEN, Attachée spécifique GRH 04.330.83.66

